



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Guide pratique pour la recherche documentaire dans le cadre d'un label HAS



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

L'objectif de ce guide est de présenter la partie recherche documentaire des labels de la HAS.

Pour la rédaction de votre note de cadrage, vous avez réalisé une première recherche d'information. Ce guide doit vous aider à structurer la recherche documentaire pour votre argumentaire scientifique.

La recherche documentaire est une étape nécessaire à l'élaboration de tout document scientifique de qualité et indispensable pour obtenir le label HAS. Il est important de bien la préparer en mettant en place une stratégie répondant au mieux aux questions posées. Elle permet d'obtenir de façon la plus exhaustive possible la littérature scientifique de bonne qualité méthodologique sur un sujet donné. Enfin, elle est reproductible et transparente.

Le guide méthodologique pour l'obtention d'un label précise la répartition des rôles pour cette recherche : Le service Documentation et veille de la HAS réalise la recherche initiale dans les bases de données bibliographiques, ainsi que l'actualisation de ces recherches au cours du projet. Vous êtes en charge des recherches sur les sites web scientifiques ainsi que de l'actualisation de ces recherches au cours du projet.

1. Sources d'information à consulter

La stratégie de recherche comporte deux étapes nécessaires et complémentaires : les bases de données bibliographiques pour identifier les articles publiés, et les sites web pour recenser les documents produits par les institutions, les sociétés savantes, les associations.

1.1 Bases de données bibliographiques

L'interrogation de la base bibliographique Medline est incontournable pour l'élaboration de votre argumentaire scientifique.

Pour la littérature francophone nous interrogeons, en complément de Medline, la base de données Lissa : <https://www.lissa.fr>.

En fonction de votre sujet, il pourra être intéressant de compléter cette recherche en interrogeant d'autres bases de données.

Par exemple :

- Embase, <https://www.embase.com/> pour le médicament et une meilleure couverture européenne
- Cairn <https://www.cairn.info/>, pour des questions relatives aux sciences humaines et sociales
- Cochrane Library : <http://onlinelibrary.wiley.com/cochranelibrary/search/quick>. qui répertorie les revues systématiques réalisées par la collaboration Cochrane.

1.2 Sites internet

Les sites Internet des institutions gouvernementales, des agences d'évaluation nationales et internationales, des sociétés savantes nationales ou internationales permettent de trouver des documents pertinents qui sont très rarement référencés dans les bases de données bibliographiques (guides de bonnes pratiques, rapports d'évaluations technologiques, revues systématiques...).



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Conservez la liste des sites que vous avez visités, elle devra figurer dans votre rapport final.

Sites incontournables :

- Haute Autorité de santé : <https://www.has-sante.fr/>
- France**
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) : <https://ansm.sante.fr/>
- CISMef : <https://doccismef.chu-rouen.fr/dc/#env=bp>
- Expertises collectives de l'INSERM : <https://www.inserm.fr/expertise-collective/>
- Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- International**
- Agence des Médicaments du Canada : <https://www.cda-amc.ca/fr>
- Agency for Healthcare Research and Quality : <https://www.ahrq.gov/>
- Centre fédéral d'expertise des soins de santé : <https://kce.fgov.be/fr>
- Guideline Central : <https://www.guidelinecentral.com/guidelines/#summary-view-specialty>
- Guidelines and Protocols Advisory Committee: <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/health/practitioner-professional-resources/bc-guidelines>
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux : <https://www.inesss.qc.ca/?accueil>
- National Health and Medical Research Council: <https://www.nhmrc.gov.au/health-advice>
- National Institute for Health and Clinical Excellence : <https://www.nice.org.uk/>
- New Zealand Ministry of Health : <https://www.health.govt.nz/publications>
- Scottish Intercollegiate Guidelines Network : <https://www.sign.ac.uk/>
- Tripdatabase (limiter la recherche aux recommandations) : <https://www.tripdatabase.com/>
- World Health Organization : <https://www.who.int/europe/home>

Si vous le souhaitez, la/le documentaliste pourra vous aider à identifier une liste de sites pertinents spécifiques à votre sujet.

1.3 Autres sources d'information

N'oubliez pas que les références citées dans les articles analysés peuvent contenir des références pertinentes non identifiées lors de l'interrogation des autres sources d'information.

1.4 Eviter les biais de recherche

Il est important que la recherche soit neutre. Elle ne doit pas être orientée par vos connaissances de professionnels, vos expériences, vos hypothèses ou les abonnements dont vous disposez.

2. La recherche documentaire dans les bases de données bibliographiques

Toute cette partie sera réalisée par une/un documentaliste de la HAS. Pour un résultat optimal, il est important de la préparer ensemble.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

2.1 Pourquoi préparer la recherche documentaire ?

Définir une stratégie de recherche documentaire consiste à traduire les questions posées par un sujet en équations de recherche, c'est à dire traduire ces questions et les concepts qui en découlent en langage normalisé pour interroger de façon structurée une base de données bibliographiques.

Etablir une équation de recherche conduit à réaliser une recherche structurée et pertinente, reproductible et transparente.

2.2 Quels sont les besoins préalables ?

Définir les besoins préalables est primordial et doit se faire en étroite interaction avec la/le documentaliste de la HAS.

Une réunion préliminaire a lieu pour :

- permettre au documentaliste de comprendre le sujet, faire ressortir les principaux concepts et trouver les termes les plus adaptés ;
- préciser les limites de la recherche documentaire : période de recherche, langue, pays etc. ;
- définir le juste milieu entre votre besoin d'exhaustivité et la quantité de références à analyser, pour des sujets riches en littérature ou difficiles à traduire en langage documentaire.

2.3 La réalisation de la recherche documentaire dans les bases de données bibliographiques et les livrables

A l'issue de cette phase d'expression des besoins, la/le documentaliste de la HAS va élaborer les équations de recherche correspondant à votre demande et réaliser la recherche dans Medline et éventuellement d'autres bases de données bibliographiques complémentaires.

Les livrables fournis par la/le documentaliste sont :

- Les listings bibliographiques au format Word ou Excel avec les équations de recherches utilisées
- Les mises à jour des listings bibliographiques au format Word ou Excel

Et selon vos habitudes de travail :

- Fichiers de références pour importation dans un logiciel bibliographique (type Endnote ou Zotero).

2.4 Où se procurer les articles ?

Une fois les listings de références bibliographiques obtenus, vous aurez à sélectionner les articles pertinents à partir des titres et des résumés. L'obtention de ces articles en texte intégral est indispensable pour poursuivre votre analyse de la littérature.

De nombreux articles sont disponibles sur Internet gratuitement ou sur abonnement. Pubmed signale par la mention « *Free full text* » les articles disponibles gratuitement.

L'achat d'articles est possible auprès de bibliothèques universitaires comme la Bibliothèque interuniversitaire de Santé Paris Cité : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/>.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Pour obtenir un ouvrage en prêt ou le consulter, le Sudoc (Système universitaire de documentation, gratuit) <http://www.sudoc.abes.fr/> permet de localiser les bibliothèques qui le possèdent. Vous pouvez ensuite les emprunter directement auprès des bibliothèques citées.

Si vous êtes rattaché à un hôpital, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque qui dispose souvent de nombreux abonnements à des revues et /ou des ouvrages. Le / la bibliothécaire de votre établissement hospitalier pourra également vous aider à vous procurer les articles ou ouvrages qui vous intéressent.

2.5 Biais de sélection

Il est important de ne pas se limiter aux documents (articles, ouvrages ...) disponibles gratuitement sur internet ou via votre institution pour ne pas introduire de biais de sélection.

3. Actualisation des recherches et veille

La rédaction de votre argumentaire prendra vraisemblablement plusieurs mois, il est donc indispensable de réaliser une veille à intervalle régulier, par exemple avant chaque réunion du groupe de travail, et ce jusqu'à la fin du projet.

Pour la veille, la/le documentaliste doit actualiser la recherche dans les bases de données bibliographiques et vous devez visiter à nouveau les sites pertinents pour votre sujet.

4. Présentation de la recherche documentaire

Dans votre rapport final, la stratégie de recherche documentaire doit être décrite de façon détaillée. Elle doit préciser les bases de données interrogées et les différentes sources consultées, en précisant pour chaque base de données la stratégie de recherche (période, langues, équations de recherches utilisées).

Voici un exemple de formulation que vous pouvez ajouter dans votre argumentaire :

Recherche documentaire

Méthode :

La recherche a été limitée aux publications en langue anglaise, française (espagnole...). Elle a porté sur la période de mm/aaaa à mm/aaaa, une veille a été réalisée jusqu'en mm/aaaa.

Une recherche bibliographique a été réalisée sur la base de données Medline sur la période XXX, avec les mots clés (équations de recherche) suivants : *[insérer le tableau de présentation de la recherche – exemple ci-dessous]*

Type d'étude / sujet	Termes utilisés	Période de recherche
THEME DU LABEL		
Medline – Recommandations		Compléter avec la période de recherche indiquée dans les listings fournis par la/le documentaliste
Etape 1		
ET	Compléter avec les mots-clés (équations de recherche) indiqués dans les listings fournis par la/le documentaliste	
Etape 2		



ET

Etape 3

Medline – Revues systématiques

Etape 1 ET Etape 2

ET

Etape 4

Medline – Essais contrôlés

Etape 1 ET Etape 2

ET

Etape 5

Medline – Etudes de cohortes

Etape 1 ET Etape 2

ET

Etape 6

En complément, pour la littérature française, une recherche bibliographique a également été réalisée sur la base de données Lissa.

Les sources suivantes ont été interrogées : *[énumérer les sites Internet que vous avez visités (voir partie 1.2 de ce document pour la liste des sites incontournables)]*.

Cette recherche a été complétée par la bibliographie des experts et les références citées dans les documents analysés.

Résultats :

Cette recherche documentaire a permis d'analyser **XXX** références et **YYY** ont été retenues pour cette étude.

5. Présentation des références bibliographiques

Le rapport final doit comporter la liste des références bibliographiques citées. Dans les publications de la HAS, la mise en forme des références bibliographiques s'appuie sur les règles d'écriture définies par la norme Vancouver (voir les exemples ci-dessous). L'appel des références dans le texte se fait par un numéro entre parenthèses, les références de la liste bibliographique sont numérotées et classées par ordre d'apparition.

L'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique (Zotero, EndNote...) facilite l'insertion des références bibliographiques et l'édition de la liste des références bibliographiques selon le format voulu. Si besoin les bibliothèques universitaires proposent souvent des formations à l'utilisation de ces outils et/ou des tutoriels sont disponibles en ligne.

Exemples de présentation de différents types de documents pour la bibliographie finale de votre rapport :

Articles

Combe B, Landewé R, Lukas C, Bolosiu HD, Breedveld FC, Dougados M, et al. Eular recommendations for the management of early arthritis: report of a task force of the European Standing Committee for International Clinical Studies Including Therapeutics (ESCISIT). Ann Rheum Dis 2007;66(1):34-45.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Philadelphia Panel evidence-based clinical practice guidelines on selected rehabilitation interventions for shoulder pain. *Phys Ther* 2001;81(10):1719-30.

Ouvrages

American Pain Society, Simon L, Lipman A, Jacox A, Caudill-Slosberg M, Gill L, et al. Guideline for the management of pain in osteoarthritis, rheumatoid arthritis, and juvenile chronic arthritis. APS Clinical Practice Guidelines Series, No 2. Glenview, IL: American Pain Society; 2002.

Chapitres d'ouvrage

Bardin T, Bouchaud-Chabot A. Manifestations systémiques de la polyarthrite rhumatoïde. In: Khan MF, Peltier AP, Meyer O, Piette JC, ed. *Maladies et syndromes systémiques*. Paris: Flammarion Médecine-Sciences; 2000. p. 397-432.

Documents électroniques

European Medicine Agency. Rapport européen public d'évaluation (EPAR) du comité des spécialités pharmaceutiques. Rémicade 2005.

<http://www.emea.eu.int/humandocs/Humans/EPAR/remicade/remicade.htm> [consulté le 24-4-2006]